

Co-construire les bases de la relation employeur.se.s - salarié.e.s

Objectifs de la formation

Ouvrir un espace de dialogue et de co-construction sur les droits et devoirs des employeurs et des salariés.

Pré-requis

Définition « Employeurs » = membres du Conseil d'administration/comité départemental ou région, + les référents des salariés

Déroulé

Mise en jambe :

Présentation de chacun et attentes

Rappel des valeurs du réseau données par la Convention collective, expliquer rapidement le rôle de la commission paritaire.

Qu'est-ce que la fonction « employeur » ? Sur la ferme, dans une grande entreprise, dans une association / un syndicat ?

Poser la base des droits et devoirs de chacun :

Présentation des grandes lignes de la convention collective,

Présentation des outils mis à disposition des employeurs et des salariés.

Co-construire un fonctionnement associatif / syndical adapté au contexte, aux besoins, aux forces vives :

Répartir pour chacun - salarié, employeur, administrateur, les rôles, les missions, les tâches, avec un focus sur la fonction employeur.

Ebaucher un fonctionnement cohérent et satisfaisant pour sa structure.

Posture de l'employeur et posture du salarié

Partager et échanger sur la posture de chacun à partir d'études de cas sur des thématiques telles que :

- la militance,
- savoir dire non,
- la distance entre employeur et salarié,
- ...

Suivi du travail et du bien-être du salarié

Identifier les freins et les moteurs du suivi du travail et du bien-être du salarié

Les outils de suivi : fiche de poste, feuille de mission, plan de charge, point régulier écrit/oral, bilan annuel...

Rôle du salarié pour faciliter le suivi des employeurs

Bilan de la journée :

Qu'est-ce que nous mettons en place dans notre structure ?

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2020

09:00 - 17:00 (07hrs)

Centre social, place auriol

07200 Le Pouzin

Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire du réseau Conf_FADEAR, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s, en poste depuis 2012, formée sur les bases du droit du travail et la gestion des ressources humaines dans un contexte associatif et syndical, animatrice de la Confédération paysanne du Var pendant 10 ans, animatrice-coordinatrice de l'ARDEAR PACA actuellement et depuis 6 ans.
1 membre du collège employeur de la commission paritaire.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 08/01/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Responsable de stage : Eve Saymard

addear07@orange.fr

ADDEAR Ardèche

4 avenue de l'Europe Unie

BP 129

07001

PRIVAS

Tel. 06 56 80 90 97

Fax. 04 75 64 49 93